

**Sujet :** [INTERNET] consultation public

**De :** Francis TACUSSEL

**Date :** 26/08/2021 17:23

**Pour :** pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Bonjour Mr Le Préfet,

Habitant à 300m du projet de poulailler route de la chappe à neuvy-sautour 89570,

je suis contre cette installation pour les raisons suivantes:

- Arrêtons la maltraitance animale.
- Arrêtons la mal bouffe qui engendre des maladies.
- Nuisances olfactives.
- Dégradation du cadre de vie et surtout dévaluation des biens immobiliers.
- mouches et fientes.
- Pourquoi faire de nouveaux bâtiments alors qu'il y a des bâtiments vacants aux alentours?

Bien cordialement.

Tacussel Francis

**Sujet :** [INTERNET] Re: Projet de construction d un poulailler industriel

**De :** Jocelyne Tricotet < >

**Date :** 25/08/2021 21:11

**Pour :** pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Monsieur le Prefet,

Nous nous permettons d attirer votre attention sur la future construction d un poulailler industriel de 1800m2, route de la Chappe à Neuvy Sautour.

La configuration de Neuvy Sautour fait que le village est en hauteur ce qui fait que nous avons une vue plongeante côté Sud, côté Nord, côté Ouest.

Nous habitons côté Sud, dans le lotissement la Beauceronne au 17 Rue Bellevue depuis 1976.

Nous ne sommes pas contre le projet du poulailler encore que (mal-être animal, mal bouffe, etc.....) mais pour son futur emplacement à côté du vestiaire de football et de son terrain (club de 130 joueurs) mais aussi et surtout que dès que nous ouvrons une porte, une fenêtre, notre vue plongeante sera sur ce poulailler de 100m de long avec toutes ces nuisances:

- Nuisances visuelles, car vue plongeante en contrebas.
- Nuisances olfactives des déchets organiques puis de l'épandage, (odeur qui remontent).
- Nuisances invisibles des particules fines sortant des extracteurs d air (ammoniac etc.....)
- Nuisances sonores des extracteurs jour et nuit.
- Nuisances de va et vient des camions.
- Dégradation du cadre de vie
- Dévalorisation de notre maison jusqu à moins 30% ( héritage pour nos enfants).

Les futurs propriétaires du poulailler la SCEA du PICHIS, n aura aucune de ces nuisances, habitant au Hameau de CHAINQ rue des Quarterons à 3km du lieu d implantation.

Si nous avons choisi de vivre à la campagne c est pour sa qualité de vue, son calme etc.....

Nous comprenons qu il faudra a l avenir encore plus d agriculture intensive de ce genre pour nourrir la planète mais nous ne comprenons pas pourquoi implanter ce poulailler si prêt des maisons, alors que l espace ne manque pas à la campagne!!!

Nous espérons que vous prendrez en considération les écrits de ce courrier.

Nous vous prions de croire Monsieur le Préfet en l assurance de nos respectueuses salutations.

Mr et Me TRICOTET Daniel